



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Réforme du lycée – Blanquer – Education

#### *Lettre ouverte au Ministre Jean-Michel Blanquer*

### **Réforme du lycée : Monsieur le Ministre, prenez la sage décision de l'annuler !**

Aujourd'hui, à trois mois de la fin de l'année scolaire, personne ne voit comment la réforme du lycée et du futur baccalauréat va se mettre en place. Elèves, parents, enseignants, personnels de direction : tous sont dans le flou le plus total face à une réforme précipitée, qui entend se déployer sans concertation ni moyens.

Chaque jour, les remontées du terrain attestent de la non viabilité d'une telle réforme. Les grandes promesses de progrès pour les apprentissages, les formations et les orientations sont piétinées. Et la note publiée par la DGESCO le 6 mars dernier confirme que le principe du libre choix des élèves pour les enseignements de spécialité est en fait cadré et dévitalisé par une double règle bien plus forte : la gestion administrative et la logique comptable.

Dès le mois de décembre dernier, la FCPE Paris demandait un moratoire sur les réformes en cours, en premier lieu celle du lycée, et appelait à nouveau de ses vœux un « Grenelle de l'Education », exigence adoptée en congrès national de la FCPE en juin 2018. Aujourd'hui, ce n'est plus une demande ni un vœu, c'est une urgence pour toutes celles et ceux qui se sont penchés sur la situation. Oui, Monsieur le Ministre, il y a urgence à raccrocher cette réforme imposée précipitamment, une réforme qui se met en place au détriment de la pédagogie et de la réduction des inégalités scolaires, sociales et territoriales, sans qu'aucun dialogue n'ait pu avoir lieu, ni avec le monde enseignant ni avec les fédérations de parents d'élèves.

Outre la carte des spécialités qui n'était pas connue lorsque les élèves actuellement en classe de troisième ont fait leur choix de lycée en juin 2018, il n'y a aucune assurance qu'ils pourront choisir leurs trois enseignements de spécialité. Pire encore, on voit poindre la reconstitution des anciennes séries au travers de « menus » déjà préparés, si ce n'est imposés.

Un exemple illustre parfaitement la précipitation que nous dénonçons : la spécialité « Numérique et Science Informatique » ne dispose pas d'enseignants. Le gouvernement a, pour preuve, fait l'annonce de la création d'un CAPES pour 2020. Voilà, tout est dit !

Faut-il aussi vous rappeler les ambitions initiales sur le Bac-3/Bac+3 ? A ce jour, le lien de votre réforme du lycée avec l'enseignement supérieur est un angle mort coupable qui risque de sacrifier une génération entière. Cette réforme était censée améliorer l'entrée dans le supérieur mais à ce jour les attendus des formations ne sont ni communiqués ni accessibles aux élèves.

Monsieur le Ministre, prenez la sage décision d'annuler cette réforme. Pas un seul établissement parisien n'est épargné par l'inquiétude et l'incompréhension face à l'improvisation qu'ils observent et subissent. La FCPE Paris estime que les élèves français méritent mieux : une « copie neuve » pour une future et nouvelle réforme du lycée à la rentrée 2020 qui serait cette fois-ci réellement co-construite avec l'ensemble de la communauté éducative et qui mettrait au cœur de ses priorités des logiques pédagogiques portées par les moyens indispensables à leur réussite.

Paris, le 25 mars 2019

**CONTACT PRESSE : Bernard Dubois - 06 63 36 38 47 [bernard.dubois@fcpe75.org](mailto:bernard.dubois@fcpe75.org)**

**Communiqués en ligne sur : <http://www.fcpe75.org/rubrique/actions-mobilisations/communiques-de-presse/>**